



À PARTIR DE
23,87 €
PAR MOIS*

Flexeo
SANTÉ

Pour ma Santé, c'est tout choisi !



L'avenir, c'est mieux avec 
www.ag2r.com

Il est temps de faire le BON choix !

À PARTIR DE
23,87 €
PAR MOIS*

Rythme, activités, liberté...
Votre vie est en plein changement !

Et pour l'aborder le plus sereinement possible cette nouvelle étape il est essentiel de disposer de la complémentaire santé qui vous correspond.

- Remboursement des garanties essentielles (hospitalisation, médecine et pharmacie).
- Besoins spécifiques en optique et/ou dentaire.
- Prise en charge des consultations de diététiciens, ostéopathes et autres actes de médecine douce.
- Une protection étendue aux dépassements d'honoraires.

C'est pour cela que les 20 formules Flexeo Santé vous apportent une réponse personnalisée !

FLEXEO SANTÉ, EST UNE COMPLÉMENTAIRE :

- Accessible dès 55 ans et sans limite d'âge,
- Sans questionnaire médical,
- Aux prestations adaptées à vos réels besoins santé,
- Avec des remboursements sous 48h,
- Et des prix ajustés à votre budget !



Renseignez vous au

► N° Indigo 0 825 003 007

0,15 € TTC / MN

Découvrez des solutions de qualité pour votre santé !

Flexeo Santé est une protection personnalisée dès 55 ans.

Pour cela ces formules prennent en charge des soins spécifiques : l'hospitalisation à domicile, l'implantologie, les prothèses auditives... et des examens de prévention comme le bilan auditif et l'ostéodensitométrie.



VOUS SOUHAITEZ...

Etre bien remboursé sur les garanties essentielles avec une cotisation minimale.

CHOISISSEZ PRIMO SANTÉ :

- ❑ Une prise en charge immédiate sans délai d'attente.
- ❑ Des prestations ciblées sur les postes hospitalisation, actes médicaux et pharmacie.
- ❑ Une cotisation minimale.
- ❑ Des services concrets et utiles : Tiers payant, décomptes internet, devis dentaire et optique, Prima Crédit Santé et Prima Dom.

Une dépense imprévue en dentaire, un séjour en thalassothérapie...
Prima Crédit Santé vous aide à régler en douceur vos dépenses de santé

Disposer d'une solution qui s'adapte exactement à vos besoins notamment en optique et dentaire et qui prend en charge les médecines douces

CHOISISSEZ MODULO SANTÉ :

- ❑ Une offre souple et personnalisée avec 18 formules.
- ❑ Des renforts qui permettent d'augmenter vos remboursements :
 - 2 niveaux de renfort en "hospitalisation et actes médicaux"
 - 2 niveaux de renfort en "optique, dentaire et appareillages"
 - 1 renfort pour le crédit Bien-être
- ❑ Des Bonus fidélité en optique et dentaire : des actes mieux remboursés, année après année.
- ❑ L'accès aux médecines douces.
- ❑ Un prix ajusté à vos garanties.
- ❑ Aide ménagère, location de TV, garde des enfants et petits-enfants...
un vrai coup de pouce en cas d'hospitalisation.

Bénéficier d'une protection intégrale avec des prestations élevées et la prise en charge des actes non conventionnés

CHOISISSEZ OPTIMO SANTÉ :

- ❑ Des prestations élevées : 85€/jour en chambre particulière, crédit de 500€ de prothèses auditives, 300% TR pour les généralistes et spécialistes en secteur conventionné, 150€ de crédit pédicure.
- ❑ La prise en charge du secteur non conventionné notamment sur les consultations de spécialistes.
- ❑ Des Bonus fidélité en optique et dentaire : des actes mieux remboursés, année après année : 3 000€ pour le plafond dentaire dès la 2^e année d'adhésion.
- ❑ L'accès aux médecines douces.
- ❑ De nombreux services d'assistance, le tiers payant, les décomptes internet ...
des services pour vous faciliter la vie !

En terme de Bien-être, nous avons chacun nos besoins... tous les actes suivants sont pris en charge dans Modulo Santé et Optimo Santé

Médecines douces

Remboursement des consultations non prises en charge par le régime obligatoire chez les ostéopathes, chiropracteurs et diététiciens.

Santé voyages

Prise en charge des vaccins prescrits et non remboursés : vaccination anti-amarile, encéphalite japonaise, rage, hépatite A, méningite à méningocoques, encéphalite à tiques, typhoïde.

Prévention

Dépistage du cancer du côlon et remboursement des médicaments de lutte contre l'ostéoporose.

Vitalité

Prise en charge des médicaments prescrits non remboursés concernant la ménopause, les traitements érectiles et la protection urinaire.

C'est le choix qui fait toute la différence !

En matière de santé, chacun de nous a ses priorités. Vous devez changer de lunettes ? L'exemple ci-dessous vous démontre l'économie que vous pouvez faire grâce à Flexeo Santé et à ses **Bonus Fidélité** :



Coût d'une paire de lunettes **320 €**
comprenant monture + verres

Prise en charge par la Sécurité sociale : **14,14 €**
au 01/01/2007

Reste à votre charge : **305,86 €**

Avec **Flexeo**
SANTÉ

Remboursement en année 1
MODULO SANTÉ
Renfort 2 : 150 €

Bonus Fidélité

Après 3 années d'adhésion, grâce au Bonus fidélité* votre remboursement sera de 300 €.

RESTE À CHARGE
5,86 €

Remboursement en année 1
OPTIMO SANTÉ :
200 €

Bonus Fidélité

Après 3 années d'adhésion, grâce au Bonus fidélité* votre remboursement sera de 305,86 €.

RESTE À CHARGE
0 €

Grâce au Bonus fidélité optique vos remboursements augmentent au fil des ans !

* L'annualité est appréciée à compter de la date d'effet de l'affiliation de chaque bénéficiaire à la formule de garantie. En l'absence de prestation versée, le montant annuel de la garantie augmente d'année en année. Le montant maximum de la garantie est atteint au bout de la 4^e année. Le bénéfice de l'ancienneté est perdu dès le versement d'une prestation. Le montant annuel de la garantie suivant l'année du versement de la prestation correspond à celui de l'année 1.

Les engagements

Flexeo
SANTÉ



Qualité/Prix

Des offres respectant totalement votre budget tout en vous assurant des garanties de qualité.



Souplesse

Au total, 20 formules pour choisir celle qui vous correspond vraiment et la possibilité d'en changer.



Renforts Optique/Dentaire/Appareillages

Des garanties supplémentaires pour renforcer vos remboursements, sans oublier le Bonus fidélité qui augmente au fil des ans.



Prima Crédit Santé

Un coup de pouce bien utile pour régler en douceur vos dépenses de santé.



Services +

Tiers payant, décomptes en ligne, assistance, devis dentaire et optique... des services très utiles pour vous simplifier la vie.

PRIMAMUT Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité, 35 bd Brune 75014 PARIS - Immatriculée sous le n°382 565 745. Membre d'AGMUT.

Prima Crédit Santé est un compte de crédit renouvelable annuellement de 750 € à 7 500 €, au Taux Effectif Global (TEG) annuel révisable de 12%. Remboursement par petites mensualités de 30 € par tranche de 750 € d'utilisation. Le coût total du crédit dépend de son utilisation, il varie selon la durée et le montant du découvert effectif du compte. Cette offre est réservée aux particuliers sous réserve d'acceptation par l'organisme prêteur Sedef angle avenue de l'aunette - CD 153 - 91 130 Ris Orangis cedex, SNC au capital de 3 000 000 € - 331 320 028 RCS Evry et une fois le contrat devenu définitif (après expiration du délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature de l'offre préalable de crédit). Exemples : pour une utilisation de 750 € vous remboursez 28 mensualités de 30 € et une dernière ajustée, TEG annuel révisable de 12 %. Sous réserve d'erreurs matérielles manifestes. Tous les taux et montants sont hors assurance facultative. Barèmes et conditions en vigueur au 15/02/2007, susceptibles de variations. Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Pour en savoir plus, appelez le

N° Indigo 0 825 003 007

0,15 € TTC / MN

ou rendez-vous sur notre site Internet www.ag2r.com